



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Dampierre-Mise-a-l-arret-du-reacteur-1-le-site-nucleaire-en-retrait-dans-les-domaines-de-la-radioprotection-et-de-l-environnement>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Dampierre : Mise à l'arrêt du réacteur 1, le site nucléaire en retrait dans les domaines de la radioprotection et de l'environnement**

24 mai 2018

France : Dampierre : Mise à l'arrêt du réacteur 1, le site nucléaire en retrait dans les domaines de la radioprotection et de l'environnement

Le réacteur 1 de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly a dû être arrêté 4 jours suite à la défaillance du ventilateur de l'alternateur. Par ailleurs, la division Centre Val de Loire de l'Autorité de sûreté nucléaire déclare que le site n'est pas bon dans les domaines de la radioprotection et de l'environnement.

Ce que dit EDF :

- **Mise à l'arrêt de l'unité de production n°1** - le 24/05/18

Le **jeudi 24 mai 2018 à minuit**, la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly a procédé à la mise à l'arrêt de l'unité de production n°1 pour une opération de maintenance, **suite à la défaillance d'un ventilateur de l'alternateur situé dans la salle des machines** (partie non nucléaire de l'installation).

Les équipes de maintenance sont mobilisées pour effectuer la réparation de ce matériel en toute sûreté et toute sécurité.

L'unité de production n°2 est à l'arrêt dans le cadre de sa maintenance programmée. Les unités de production n°3 et 4 sont en fonctionnement et alimentent le réseau électrique national. Cet arrêt n'a aucune incidence sur la sûreté des installations et l'environnement.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-dampierre/actualites/mise-a-l-arret-de-l-unite-de-production-ndeg1>

- **L'unité de production n° 1 de la centrale nucléaire de Dampierre reconnectée au réseau électrique** - le 28/05/18

L'unité de production n° 1 de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly a été **reconnectée au réseau électrique national lundi 28 mai 2018** à 13h05 et a atteint sa pleine puissance à 18h00.

Elle avait été mise à l'arrêt dans la nuit du 24 au 25 mai 2018 pour réaliser un diagnostic et une opération de maintenance sur un ventilateur de l'alternateur situé dans la salle des machines dans la partie non nucléaire des installations.

L'unité de production n°2 est à l'arrêt dans le cadre de sa maintenance programmée. Les unités de production n°1, 3 et 4 sont en fonctionnement et alimentent le réseau électrique national.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-dampierre/actualites/l-unite-de-production-ndeg-1-de-la-centrale-nucleaire-de-dampierre-reconnectee-au-reseau-electrique>

Ce que dit l'ASN :

Le 30/05/18

[Centre - Val de Loire] En 2017, la sûreté nucléaire et la radioprotection sont globalement satisfaisantes

Des performances contrastées en radioprotection pour les sites nucléaires

En radioprotection, les performances des centrales de Saint-Laurent-des-Eaux et de Belleville-sur-Loire se situent dans la moyenne des centrales d'EDF. L'ASN estime que la centrale de Chinon, comme les années précédentes, se distingue toujours positivement dans ce domaine. **Les inspections effectuées pendant les arrêts de réacteur ont conduit l'ASN à considérer que la centrale de Dampierre-en-Burly se situait en retrait** par rapport à la moyenne nationale dans le domaine de la radioprotection.

Environnement : l'ASN reste vigilante au respect de la réglementation

Dans le domaine de l'environnement, l'ASN considère que les centrales de Chinon et de Saint-Laurent-des-Eaux rejoignent l'appréciation générale satisfaisante portée sur EDF dans ce domaine. Elle considère toutefois que **les performances des centrales de Belleville-sur-Loire et de Dampierre-en-Burly sont en retrait** par rapport à l'année dernière. Si la gestion des rejets d'effluents gazeux et liquides demeure satisfaisante, **l'ASN reste vigilante au respect de la réglementation générale en matière d'environnement.**

<https://www.asn.fr/L-ASN/L-ASN-en-region/Centre-Val-de-Loire/Actualites-de-votre-region/En-2017-la-surete-nucleaire-et-la-radioprotection-sont-globalement-satisfaisantes>